



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 26 août 2024

LE PRÉFET RENOUVELLE L'EFFECTIF DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE

Appel à candidatures du 27 août au 27 septembre 2024

Le préfet de la Côte-d'Or procède au renouvellement de l'effectif des lieutenants de louveterie, pour la période courant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Un lieutenant de louveterie concourt, sous l'autorité du préfet, à la régulation et à la destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.

Conseiller technique de l'administration sur les problèmes particuliers et ponctuels posés par la gestion de la faune sauvage, il dirige les interventions et battues administratives (préfectorales ou municipales) et en assure la responsabilité technique.

Il est également mobilisé pour la prévention des dommages causés par le loup sur les troupeaux domestiques (notamment mise en œuvre de tirs de défense en soirée ou à l'aube) et en appui à la politique de prévention de la propagation de la tuberculose bovine.

Ses fonctions, exercées dans l'intérêt général, sont bénévoles. De ce fait, il doit avoir la capacité à assumer matériellement et financièrement les charges qui y sont liées (matériel, déplacements) et faire preuve de disponibilité.

Dans le cadre de ce renouvellement de l'effectif, tout(e) candidat(e) intéressé(e) est invité(e) à transmettre un dossier complet de candidature, **jusqu'au vendredi 27 septembre 2024, à la Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or (DDT) :**

- soit par voie postale : Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or, service préservation et aménagement de l'espace, bureau chasse forêt, 57 rue de Mulhouse - BP 53317, 21033 Dijon CEDEX ;
- soit par mail, avec l'objet « candidature louveterie 2025-2029 » : ddt-cf-spae@cote-dor.gouv.fr

La note d'information relative à ce recrutement et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site Internet départemental des services de l'État : <https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Chasse>